



LE VILLAGE

Communauté de communes

La Communauté de communes du Provenois est composée de 40 communes.

Présentation

Les communes

- > Augers-en-Brie
- > Bannost-Villegagnon
- > Beauchery-Saint-Martin
- > Beton-Bazoches
- > Bezalles
- > Boisdon
- > Cerneux
- > Chalautre-la-Grande
- > Chalautre-la-Petite
- > Champcenest
- > Chenoise
- > Courchamp
- > Courtacon
- > Cucharmoy
- > Frétoy
- > Jouy-le-Châtel
- > La Chapelle-Saint-Sulpice

- > Léchelle
- > Les Marêts
- > Longueville
- > Louan-Villegruis-Fontaine
- > Maison-Rouge
- > Melz-sur-Seine
- > Montceaux-lès-Provins
- > Mortery
- > Poigny
- > Provins
- > Rouilly
- > Rupéreux
- > Saint-Hilliers
- > Saint-Brice
- > Saint-Loup-de-Naud
- > Saint-Martin-du-Boschet
- > Sainte-Colombe
- > Sancy-lès-Provins
- > Soisy-Bouy
- > Sourdun
- > Villiers-Saint-Georges
- > Voulton
- > Vulaines-lès-Provins

Situation

Au Sud-Est de la Seine-et-Marne, à la frontière de l'Ile de France, la Communauté de Communes du Provinois (40 000 hectares – près de 35 000 habitants) regroupe désormais, à la suite de la fusion avec la Communauté de Communes de la G.E.R .B.E. (le 2 avril 2013), 40 communes, Saint-Hilliers en fait partie.

La ville majeure est Provins, sous-préfecture.

La carte du Provinois

Tout habitant de la Communauté de Communes peut obtenir une carte du Provinois. Cette carte propose, pour un certain nombre de services, à prix réduit (location des salles municipales, bibliothèque municipale, ateliers d'art plastique, atelier

s informatiques et plate-forme internet, piscine municipale, cinéma le Rexy (le mercredi après-midi et le vendredi), gratuit é du parking Villecran, ...

Cette carte est nominative et valable cinq ans à compter de la date de sa délivrance. Elle est délivrée par la Mairie de votre lieu de résidence.

